

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Téléconférence de gestion		Chambre des actions collectives
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	Salle prévue Teams
N° : 500-06-001031-190			Date Le 6 avril 2023
L'HONORABLE MARIE-CHRISTINE HIVON, j.c.s.			JH5546

Partie demanderesse		Avocats	
		Me Sophie-Anne Décarie sadecarie@decarieinc.ca	Présente
		Décarie Avocats Inc.	
		Me Jean-François Benoit jfbenoit@csgavocats.com	Présent
		Charlebois, Swanston, Gagnon, avocats Inc.	
Benoît Atchom-Makoma	Absent	Me Éva M. Richard erichard@kklex.com	Présente
		Me Robert Kugler rkugler@kklex.com	Absent
		Me Alexandre Brosseau-Wery awery@kklex.com	Absent
		Kugler, Kandestin s.e.n.c.r.l.	

Partie défenderesse		Avocats	
		Me Alexandre Duval alexandre.duval@justice.gouv.qc.ca	Présent
		Me Massalo Hemou massalo.hemou@justice.gouv.qc.ca	Présent
		Me Thi Hong Lien Trinh lien.trinh@justice.gouv.qc.ca	Présent
		Bernard, Roy (Justice-Québec)	
Le Procureur général du Québec		Me Cainnech Lussiaà-Berdou cainnech.lussiaa-berdou@montreal.ca	Présent
-et-		Me Chantal Bruyère chantal.bruyere@montreal.ca	Absente
Ville de Montréal	Absentes	Gagnier Guay Biron	
-et-		Me Sylvie Garneau sylvie.garneau@ville.quebec.qc.ca	Absente
Ville de Québec		Me Benoit Lussier benoit.lussier@ville.quebec.qc.ca	Absent
		Giasson et Associés	

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC	Téléconférence de gestion		Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	Salle prévue Teams	Date
N° : 500-06-001031-190				Le 6 avril 2023
L'HONORABLE MARIE-CHRISTINE HIVON, j.c.s.				JH5546

Nature de la cause
Action collective

Montant : \$

Cote(s)	Demande

Greffier Jonathan Nobert, g.a.c.s.	Interprète	Sténographes
---------------------------------------	------------	--------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :	Début 12 h 32	Fin 13 h 07
---------------	-------	-----	---------------	------------------	----------------

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audience Jugement en gestion rendu séance tenante le 6 avril 2023
---------------------------------------	--

12 h 32	<u>OUVERTURE DE L'AUDIENCE</u> Identification de la cause et des avocats
12 h 33	Preliminaires
12 h 33	Me Richard s'adresse au Tribunal
12 h 36	Me Richard propose le 28 juillet pour le dépôt de leur expertise
12 h 39	Me Duval s'adresse au Tribunal
12 h 40	Me Duval suggère de prévoir une conférence de gestion à l'automne
12 h 40	Question au Tribunal (re : mise en état du dossier)
12 h 42	Me Richard se dit en accord avec la proposition du Tribunal
12 h 43	Me Duval indique être en accord avec la proposition du Tribunal
12 h 44	Échange entre Me Duval et le Tribunal
12 h 45	Me Richard s'adresse au Tribunal
12 h 47	Question du Tribunal à Me Duval
12 h 47	Me Duval s'adresse au Tribunal
12 h 48	Me Richard s'adresse au Tribunal
12 h 49	Question du Tribunal à Me Duval
12 h 50	Me Duval s'adresse au Tribunal
12 h 52	Me Richard s'adresse au Tribunal

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Téléconférence de gestion		Chambre des actions collectives
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	Salle prévue Teams
N° : 500-06-001031-190			Date Le 6 avril 2023
L'HONORABLE MARIE-CHRISTINE HIVON, j.c.s.			JH5546

12 h 55	Le Tribunal s'adresse à tous
12 h 56	Me Richard s'adresse au Tribunal
12 h 56	Me Duval s'adresse au Tribunal
13 h	<p>GESTION</p> <p>VU la transmission par la partie demanderesse des demandes d'informations additionnelles requises par ses experts au PGQ;</p> <p>VU la confirmation du PGQ voulant que ces demandes d'informations additionnelles ne soient pas contestées;</p> <p>VU que le PGQ évalue être en mesure de transmettre les réponses à ces demandes d'informations le 9 juin 2023;</p> <p>VU que considérant le délai du 9 juin 2023 et en tenant compte que certains documents pourraient être transmis par la suite, la partie demanderesse évalue être en mesure de transmettre son rapport d'expertise au plus tard le 11 août 2023;</p> <p>VU qu'à la suite de la réception de ce rapport d'expertise le PGQ évaluera l'opportunité de produire une contre-expertise, mais que les délais pour ce faire, le cas échéant, ne peuvent être précisés à ce moment;</p> <p>VU que dans ces circonstances, il y a lieu de prévoir une conférence de gestion le 8 septembre 2023, à 12 h 30, afin de faire le point quant aux étapes à franchir pour la mise en état du dossier;</p> <p>VU que dans l'intervalle, il y a lieu de prolonger le délai pour l'inscription pour instruction et jugement <i>pro forma</i>, à la date convenue par les parties, soit le 22 septembre 2023;</p> <p>POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :</p> <p>PREND ACTE de l'engagement du PGQ de communiquer les réponses aux demandes d'informations additionnelles de la demanderesse au plus tard le 9 juin 2023 et lui ORDONNE de s'y conformer</p> <p>PREND ACTE de l'engagement de la demanderesse de communiquer et de produire son rapport d'expertise de la firme KPMG au plus tard le 11 août 2023 et lui ORDONNE de s'y confirmer;</p>

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Téléconférence de gestion		Chambre des actions collectives
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	Salle prévue Teams
N° : 500-06-001031-190			Date Le 6 avril 2023
L'HONORABLE MARIE-CHRISTINE HIVON, j.c.s.			JH5546

	<p>FIXE une conférence de gestion via Teams, le 8 septembre 2023, à 12 h 30 pour une durée maximale de 30 minutes afin que le PGQ communique son intention, le cas échéant, de produire une contre-expertise et/ou l'état d'avancement de sa position à cet égard;</p> <p>PROLONGE le délai d'inscription pour instruction et jugement <i>pro forma</i> au 22 septembre 2023.</p>
13 h 06	Le Tribunal s'adresse à tous
13 h 07	<u>FIN DE L'AUDIENCE</u>
	<hr/> MARIE-CHRISTINE HIVON, J.C.S.
	<hr/> Jonathan Nobert, g.a.c.s.
	Jugement en gestion rendu séance tenante le 6 avril 2023